



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WARA affirme la note de « BBB+ » de l'émission obligataire de SIFCA de 35 milliards de francs CFA. La perspective est ramenée de « positive » à « stable ».

Dakar - Le 30/07/2019

Le groupe SIFCA a émis un emprunt obligataire de 35 milliards de FCFA avec appel public à l'épargne en juillet 2013 pour une durée de 8 ans. La notation par WARA de cette émission (BBB+) reste inchangée. En revanche, WARA a révisé la perspective de cette notation de « positive » à « stable ».

West Africa Rating Agency (WARA) annonce aujourd'hui la publication de la revue de la notation de l'émission obligataire du Groupe SIFCA, pour un montant de 35 milliards de francs CFA. Cette note, qui reste inchangée à « BBB+ », correspond à celle de l'émetteur, SIFCA, puisque l'émission est considérée comme senior, en l'absence de tout élément de subordination ou, au contraire, de collatéralisation. Sur l'échelle régionale de WARA, la notation de l'émission obligataire, d'une maturité de 8 ans, amortissable annuellement de façon linéaire pendant 6 ans après une période de différé initiale de 2 ans, est bien ancrée en grade d'investissement.

SIFCA a émis cet emprunt obligataire pour soutenir son vaste programme d'investissement à même consolider sa position dans ses secteurs d'activité, à savoir le caoutchouc naturel, le sucre de canne et l'huile de palme, et de renforcer ses économies d'échelle. La croissance des capacités de production devrait permettre au groupe d'accroître ses volumes après que le point mort de ses trois métiers a été

fortement corrigé à la baisse par des économies de coûts spectaculaires, elles-mêmes la conséquence d'efforts d'optimisation et de rationalisation patients mais rigoureux et minutieux.

Outre le financement des investissements de remplacement, de rénovation et de hausse de capacité de l'outil de production, l'émission avait aussi pour objectif i) de diversifier les sources de financement ; ii) de réaliser une campagne de communication institutionnelle financière ; et iii) bénéficier de l'intérêt des investisseurs pour la signature SIFCA.

La décision de WARA de ramener la perspective de « positive » à « stable » est la conséquence de la baisse prononcée des cours du caoutchouc naturel et de l'huile de palme sur l'exercice 2018 ainsi que l'absence de remontée durable prévue sur 2019. Les investissements récents et à venir du Groupe sont nécessaires pour abaisser de manière incrémentale son seuil de rentabilité et réduire sa dépendance aux cours mondiaux. WARA partage le point de vue de SIFCA selon lequel cette stratégie est la seule à même de renforcer la résilience du Groupe face à la volatilité des cours du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au même titre que la notation de SIFCA, celle de son émission obligataire (BBB+/Stable) reste structurellement tributaire des fluctuations des cours du caoutchouc et de l'huile de palme. En

effet, l'évolution des prix mondiaux des matières premières affecte directement le chiffre d'affaires de SIFCA, de manière exogène. Toutefois, les avantages compétitifs de SIFCA sur son marché, sa maîtrise de la chaîne de valeur dans les secteurs du caoutchouc naturel, de l'huile de palme et du sucre, ainsi que sa structure financière saine, malgré la cyclicité de ses trois filières, sont les facteurs structurels déterminants pour la notation de SIFCA. Davantage de volumes nécessitent des investissements importants. Pour financer ces investissements, le Groupe a contracté un nouvel emprunt auprès de PROPARGO, avec un premier tirage de 54 millions d'euros soit 35 milliards de Francs CFA reçu en novembre 2018, ce qui réduit sa flexibilité financière et génère un risque de change lorsque cet endettement est libellé en euros.

CONTACT

Landry TIENDREBEOGO

Analyste principal

Landry.tiendrebeogo@rating-africa.org

+221 33 824 60 14 | +226 70 66 06 12

Site: www.wara-ratings.com